

**COMMUNE D'AULLENE**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT –  
Antoine PINNA-  
- Notaires associés –  
Pôle d'activités de Porticcio  
Local n°12  
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 21 décembre 2022, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Jacqueline Louise PIAZZA épouse JILMAZ, demeurant à ALATA.  
Née à AULLENE le 20 novembre 1943 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

À AULLENE (Corse-du-Sud) :

I) Une surface en bien non délimité cadastrée section E lieudit CAMPO SANTO N°938 pour 09 a 91 ca à prendre dans une parcelle de 79a 30ca ;

II) Diverses surfaces en bien non délimité cadastrées section D lieudit CAVONE N°407 pour 14 a 17 ca à prendre dans 28a 35ca et 408 pour 16 a 03 ca à prendre dans 32a 05ca ;

III) Une parcelle cadastrée section E lieudit VIGNACCIA N°1193 pour 04 a 35 ca ;

IV) Diverses parcelles cadastrées section E lieudit VALLE DI SOTTO N°929 pour 07 a 55 ca et 930 pour 05 a 35 ca ;

V) Une parcelle cadastrée section A lieudit BUFFOLI N°841 pour 27 a 20 ca ;

VI) Une maison d'habitation cadastrée section E lieudit VIGNACCIA N°326 pour 02 a 45 ca ;

VII) Une parcelle cadastrée section A lieudit CERVO N°491 pour 50 a 30 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [pmcv.porticcio@notaires.fr](mailto:pmcv.porticcio@notaires.fr)

Pour avis Maître Joseph MELGRANI